

CHAMPAGNE Michel (2011) - Histoire de la châtellenie de Longvilliers tome 3, 1513 à 1650. Wambrechies: Groupement Généalogique de la Région du Nord, AM 433, 136 pages.

Marguerite Blondel, dame de Longvilliers, et François de Créquy, seigneur de Fouriez, n'ont pas d'enfants; ils meurent respectivement en 1513 et en 1518. Après ce couple généreux et bienfaisant, type accompli de la chevalerie boulonnaise de la fin du Moyen-âge, la situation de la châtellenie change brusquement. Jacques Blondel, baron de Bellebrunne, l'ayant revendiqué comme fils de Nicolas alias Colinet Blondel, perd son procès, car son père, frère puîné de Marguerite, est de naissance illégitime. D'autres prétendants se manifestent: Jacques de Bensérade, la mère d'Arthur de Besghes remariée à un secrétaire de l'empereur Maximilien et Jehan de Sainte-Aldegonde, sieur de Noircames.

Arthur de Besghes en enlevant la fille unique de Jacques de Bensérade réunit ainsi sur sa tête les droits de tous les prétendants à la seigneurie de Longvilliers.

Ambroise de Besghes, fils d'Arthur, meurt sans postérité, et ses biens sont dévolus à sa sœur Anne épouse en premières noces de Michel d'Orbenson et en secondes noces de Charles Dixson, le fils aîné d'une famille d'aventuriers écossais qui terrorisent alors le Haut-Boulonnais. Bientôt criblés de dettes, ils voient saisir leurs biens (1575), et les violences dont ils usent envers l'huissier envoyé pour exécuter la saisie ne peuvent les sauver de la catastrophe finale; il faut attendre trois années pour déloger Charles et Thomas Dixson du château de Longvilliers où ils se sont enfermés. La châtellenie est alors adjugée à Charles du Biez, seigneur de Bécourt, qui ne pouvant satisfaire aux conditions de l'adjudication, est contraint en 1580 de revendre Longvilliers et Marquise à l'un des mignons du roi Henri III, Pierre de Sourhouette du Halde.

Pendant la ligue, les du Halde, père et fils, tiennent pour le roi, ce qui est bien le moins de leur part. Le sire de Rambures et le seigneur de Maigneux, gouverneur de Montreuil, deux des meilleurs lieutenants du duc d'Aumale, chef de la ligue, viennent mettre le siège devant Longvilliers le 30 janvier 1589. Charles du Halde résiste courageusement pendant huit jours; après quoi, grièvement blessé, ses remparts percés de trois brèches et désespérant d'obtenir du secours, il consent à capituler. La place est reprise en janvier 1591 par le duc d'Épernon, gouverneur de Boulogne, qui y mit un détachement. Charles du Halde et son père Pierre sont morts et Diane, la sœur de Charles, déjà veuve de Robert d'Halluin, fait figure de riche héritière dont la main est convoitée par les ligueurs et les loyalistes. Elle se remarie avec un cadet de bonne maison, François de Belleval qui s'empresse de prendre possession des biens de sa femme et se met d'autorité à la tête de la garnison de Longvilliers; ce qui n'empêche pas en janvier 1593, les ligueurs de reprendre le château et Maigneux de s'attribuer les revenus des terres boulonnaises des du Halde et des Belleval, biens dont le duc de Mayenne, chef de la ligue, lui en a généreusement fait don. Mais après la conversion du roi Henri IV au catholicisme en juillet 1593, la ligue se disloque peu à peu et le gouverneur de Montreuil fait sa soumission en avril 1594.

La châtellenie de Longvilliers-Marquise reste dans la descendance de Diane de Sourhouette du Halde jusqu'en 1669, date à laquelle la châtellenie diminuée de la terre de Recques est vendue à Antoine de Lumbres, seigneur d'Herbingshem, et à Marthe de Levrien, son épouse.

Une petite partie de la seigneurie de Marquise, appelée initialement « la Motte de Marquise » est restée avec la baronnie d'Engoudsent, l'apanage d'une branche

puînée de la maison de Cayeu-Longvilliers; elle demeure dans la descendance de cette famille jusqu'à ce que Charles-François Gouffier, marquis de Crèvecoeur, ne la vende en 1646 à Bertrand d'Ostove, seigneur de Clenleu.

## Sommaire

- Préambule [1-2].
- Dynasties féodales de Longvilliers: maisons de Benserade, de Besge, du Biez, de Sourhouette [3-43].
- Extraits de terriers et de comptes de la châellenie de Longvilliers [44-64]: biens situés à Attin-Énocq, Bernieulles, Bréxent, Cormont, Dannes, Fordres, Frencq, Hubersent et Raullers, Inxent, châellenie de Longvilliers, Marquise, Recques, Tingry.
- Seigneuries tenues de la châellenie de Longvilliers [64-121]:
  - seigneurie d'Attin (du Moulin, de Halluin, de Monchy, de Belloy) [64-69];
  - fiefs à Bezinghem, Bernieulles [69-70];
  - fiefs à Bréxent [70-71];
  - seigneurie de Cormont [71-75];
  - seigneurie de Dannes [75-76];
  - seigneurie d'Estréelles (Nazart, de Hardenthun, de Louvigny) [76-84];
  - seigneurie du Fayel [84];
  - fiefs appartenant à l'église de Frencq, à la maison de Courteville [84-88];
  - seigneurie d'Hubersent (de Hornes, de Melun, de Sveuse, de Saint-Blimont) [88-99];
  - fief de la Folie en Attin [99-100];
  - seigneuries de Mieurre (de Mieurre, de La Wespierre) [100-109];
  - fief du Mont Robert à Recques, seigneurie de Neuville-sous-Montreuil (d'Estrées) [109-111];
  - fief de Nielles-en-Cormont, les de Miannay [111-115];
  - seigneuries de Penincthun, du Petit Marles, fief à Raullers [115-116];
  - seigneurie du Chastel de Recques-sur-Course (Blondel) [116-120];
  - seigneurie de Widehem en partie [120-121].
  - seconde seigneurie de Marquise (des de La Trémoille aux Gouffier, Bertrand d'Ostove) [122-131].
- Table des principaux patronymes [131-135];
- Index locorum [135-136].